

ZA de Boussières : demande de reconduction de la subvention du District pour le désenclavement et la desserte de la zone d'activités « Sur les Craies »

Rapporteur : M. Denis BAUD, Vice-Président

Commission n° 2		
Avis de la commission		Validation du Vice-Président
Séance du 22/08/05	Favorable	Le 22/08/05

Inscription budgétaire	
BP 2005 Imputation : 65.90	Solde avant opération : 114 300 € Montant de l'opération : 17 500 € Solde après cette opération : 96 768,36 €

I. Contexte

En 2000, la commune de Boussières s'était engagée à la réalisation de travaux de desserte de la zone d'activités « Sur les Craies » afin d'éviter le départ dans le Jura de la société Précision Mécanique et Plastique Comtoise (PMPC), entreprise du secteur des microtechniques, implantée à Boussières depuis 1962, qui employait 120 personnes et souhaitait développer ses activités.

Par délibération en date du 26 mai 2000, le Conseil Districale du Grand Besançon avait accordé à la commune une subvention de 115 000 Francs pour la réalisation de ces travaux. Cette subvention est devenue caduque en 2002, à l'expiration du délai de validité de 2 ans.

Depuis, un permis de construire a été accordé à la société PMPC en vue d'une extension de 1 800 m² des ateliers et de l'aménagement d'un parking de 100 places. Ces travaux sont en cours. Parallèlement, l'implantation récente de deux sociétés renforce la nécessité de désenclaver la zone d'activités.

La commune envisage donc de réaliser les travaux initialement prévus au plus tard fin 2005, début 2006.

II. Rappel du projet

Les travaux projetés par la commune concernent la réalisation d'une **voie de desserte directe de la zone artisanale depuis la route de Vorges**, afin d'éviter le passage des véhicules, et notamment des poids lourds, par le centre du village. Une **extension du réseau d'assainissement** est également prévue sur toute la longueur de la voirie de desserte.

Le coût estimatif de ces travaux se décompose ainsi :

Réseau AEP	:	29 000 € HT
Réseaux EU / EP	:	42 000 € HT
Voirie / mur de soutènement	:	54 000 € HT
Total	:	125 000 € HT

III. Plan de financement prévisionnel des travaux

Dotation globale d'équipement	:	31 250 €
CAGB (reconduction de la subvention accordée en 2000 par le District)	:	17 500 €
Autofinancement par la commune	:	76 250 €
Total	:	125 000 €

Dans le souci du respect des engagements pris, à l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur la reconduction du financement de 17 500 € accordé en 2000 à la commune de Boussières,**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98

Contre : 0

Abstention : 0